



L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

N°13

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



Un village tout en fleurs

« Marche de la Saintonge Dorée »

Jeunes de 17 à 25 ans Permis de conduire : la Région peut vous aider

La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage pour faire de l'éducation et de la formation une priorité afin que chaque jeune lycéen, apprenti et étudiant puisse se construire un solide parcours de réussite depuis son choix d'orientation jusqu'à son accession à l'emploi.

A cet effet, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place une aide au passage du permis B (sous conditions de ressources) pour inciter les jeunes diplômés ou suivis en mission locale âgés de 17 à 25 ans, à passer leur permis et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Cette aide est accessible sous certaines conditions et mise en place depuis juillet 2017.

Le montant de l'aide régionale varie de 400 € à 1200 € forfaitaire.

INSERTION PROFESSIONNELLE

UNE AIDE au PERMIS B

LA RÉGION VOUS CONDUIT

• DIPLÔMÉ • SUIVI EN MISSION LOCALE • EN SERVICE CIVIQUE

aidepermisdeconduire.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Encourageons aujourd'hui, réussissons demain

N' hésitez pas à aller sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine

SOMMAIRE

Aide au permis pour les jeunes 17 à 25 ans	2
Le Mot de Mme le Maire	3
Clôture budget 2017: quelques repères	4/5
Budget prévisionnel 2018	6
Journée citoyenne Groupe Musée	7
Communauté de Communes: taxe, taxe....Gemapi	8
CCAS : RAM P-CCAS	9
Zones humides et révision PLU	10
Les espions venus du ciel	11
Cérémonies du 8 mai	12-
Entreprises récemment installées dans la commune	13
Nouvelles entreprises	14
Assemblée générale ACCA	15
Des instituteurs de notre commune à l' honneur	16
Invitation poétique	17-
Fêtes des voisins	18
Programme culturel 2018	19/20
Programme culturel 2019	21
Mots croisés et recette	22
Affiche sortie VTT et Marche le Liant	23
Numéros utiles	24

Le Mot de Madame le Maire

« Un village tout en fleurs », quelle belle accroche !



Défendre notre biodiversité, nos paysages, plus qu'un devoir, une obligation. Une obligation morale envers les générations futures, une obligation légale puisque dans le cadre de la révision du PLU de la commune nous devons afficher notre volonté politique en la matière. Notre engagement dans la charte « Terre saine », l'existence

de bois et haies protégés, la distribution de semis aux habitants qui souhaitent fleurir le pied de leur clôture, l'entretien de beaux massifs, la promotion d'un éco-quartier au cœur du bourg, autant d'actions plus que symboliques. Maintenant, il nous incombe de valoriser tout ce patrimoine naturel et cette année sera celle de la mise en place d'outils adéquats. Participer au concours des villes et villages fleuris constitue alors une évidence et un défi collectif stimulant pour tous. Et devant les difficultés que nous rencontrons tous, pour entretenir les espaces extérieurs avec l'interdiction de l'emploi des désherbants, les obligations des propriétaires et occupants d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords, jardins, trottoirs, caniveaux prend tout son sens. C'est tout un village qui invite le jury à parcourir ses rues, observer, donner les bons conseils pour améliorer sans cesse les propositions et le cadre de vie. Mais ces critères ne se limitent plus au fleurissement. Il prend en compte l'organisation, la structuration des espaces, les modalités d'entretien.

Le jury visitera Bernay le 29 juin à 10h00. Souhaitons que les abeilles glissent un mot favorable aux oreilles attentives à leur bien être !



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°13 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : A. LIONELLO, A. POINOT-RIVIERE

Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, Mise en

page : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO

Textes relus par : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, J. ALMERAS,

Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint-Martin

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

CLÔTURE BUDGET 2017 : quelques repères

En €/hab	Commune	2017		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	176	185	190	192
Charges de personnel	264	275	282	267
Charges de gestion courante	61	105	109	111
Charges réelles financières	23	26	20	21
Charges réelles exceptionnelles	0	1	3	3

Strate de référence :

Population : 808

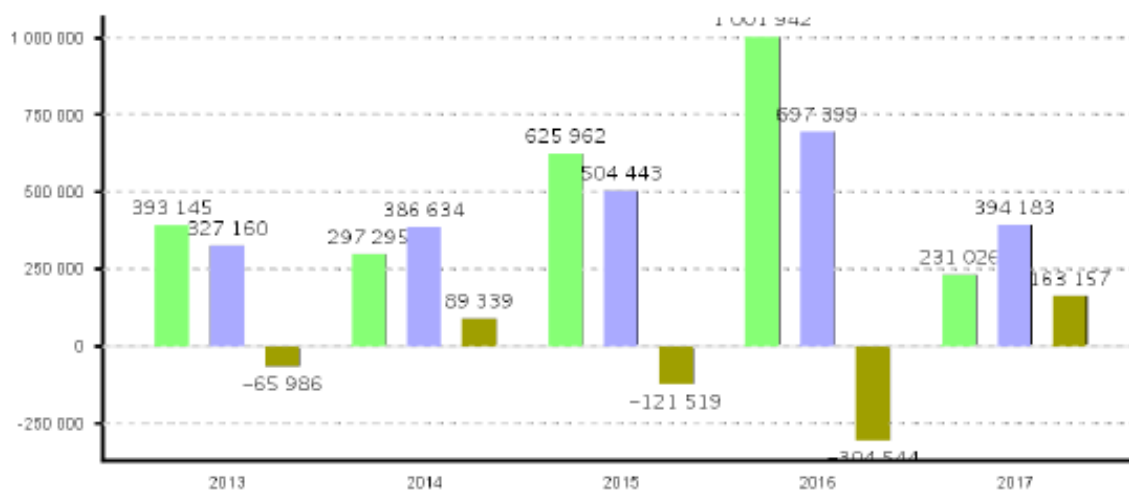
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Nos dépenses de fonctionnement comparées à celles de communes de même strate : Nous observons à la lecture de ces chiffres le bon positionnement de Bernay-Saint-Martin. Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement génère un potentiel positif qui nous permet alors d'investir et de toujours améliorer et enrichir le patrimoine communal...

Le tableau ci-dessous illustre la montée en puissance des fonds dédiés aux investissements, des ressources qui leur ont été dévolues de 2013 à 2017 et évidemment l'utilisation de notre fond de roulement afin de limiter les endettements. L'objet essentiel, la réhabilitation de la salle polyvalente, se trouve plébiscité par les tous utilisateurs. Nous repérons que 2017 marque une période de moindre dépense, une grande respiration avant de financer les nouveaux projets.

Une commune qui n'investit pas, par les temps qui courent, risque de périlcliter.

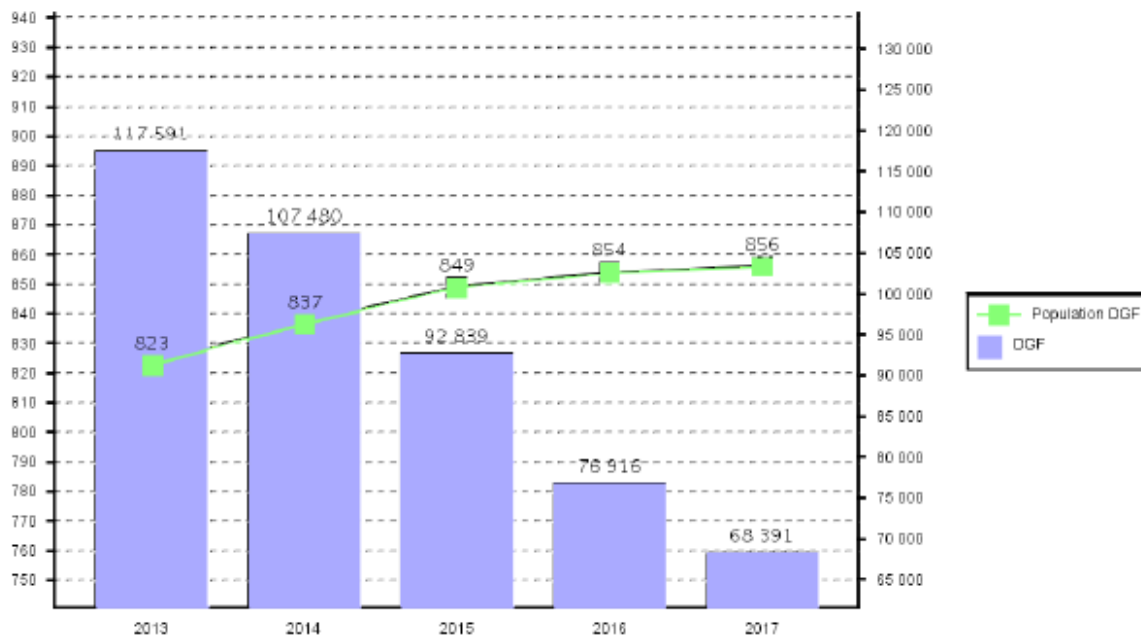
Financement des investissements



Variation des emplois stables d'investissement
 Variation des ressources stables d'investissement
 Impact sur le fond de roulement

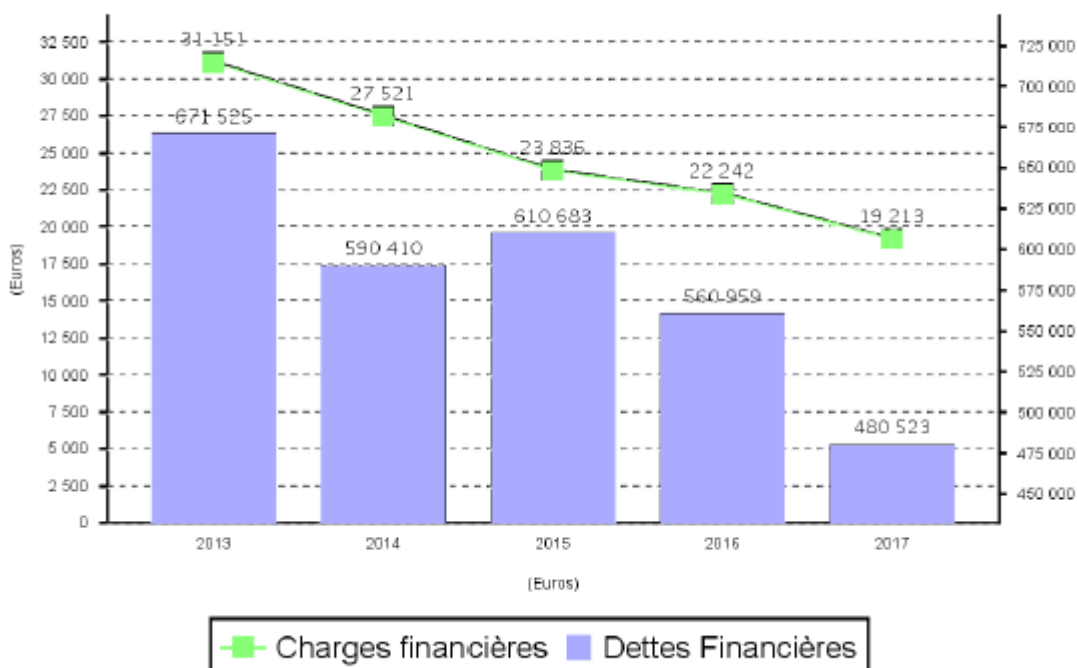
CLOTURE BUDGET 2017 : quelques repères

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.



Ce diagramme, mettant en corrélation l'évolution de la DGF et celle de la population, montre parfaitement sa nette diminution alors que la population est croissante. La tendance ne s'oriente pas vers l'amélioration et nous pouvons penser que les collectivités devront à l'avenir se créer de nouvelles ressources propres pour assumer leurs missions sans quoi leur survie semble menacée... Bernay-Saint-Martin a su anticiper cette conjoncture et nous observons une nette diminution de nos dettes et des charges financières sur la même période. Un nouveau souffle d'investissement est possible accompagné de projets qui s'équilibrent financièrement ou qui apporteront quelques moyens supplémentaires.

Évolution des dettes et des charges financières



BUDGET prévisionnel 2018

Fonctionnement

Dépenses

libellé	montant
charges à caractère général	216 700,00
charges de personnels et assimilés	227 600,00
atténuation de produits	800,00
autres charges gestion courante	59 334,67
charges financières	16 357,84
opérations d'ordre	1 847,33
subvention budget lotissement	75 000,00

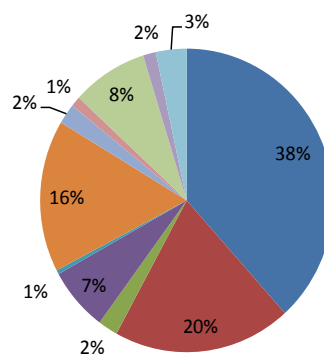
recettes

libellé	montant
atténuations de charges	18 791,28
Produits de services, ventes	22 978,00
impôts et taxes	443 565,00
dotations, subventions, participations	143 298,84
autres produits de gestion courante	44 000,00
excédent de fonctionnement reporté	382 924,90
produits financiers et exceptionnels	30,00

Vous constaterez qu'une subvention de 75 000 € est allouée au budget annexe de l'éco quartier des Mottes afin de démarrer les travaux dès que possible; L'excédent de fonctionnement reporté rappelle que plusieurs projets ont été initiés et budgétés dès l'an passé.

investissement

- gros investissements bâtiments communaux
- aménagement intérieur et extérieur salle polyvalente
- aménagement de la mairie
- valorisation du petit patrimoine
- illuminations
- travaux de voirie
- reprises de concessions aux cimetières
- fleurissement
- achat maison rte St Félix
- matériel équipe technique
- enfouissement de réseaux



Les gros investissements « bâtiments communaux » comportent entre autres, la réalisation des 5 appartements dans l'ancienne maison de retraite, la mise hors d'eau de la maison 3 rte de Saint Félix, la mise aux normes des ateliers municipaux, la toiture de la sacristie de l'église Saint Nazaire.

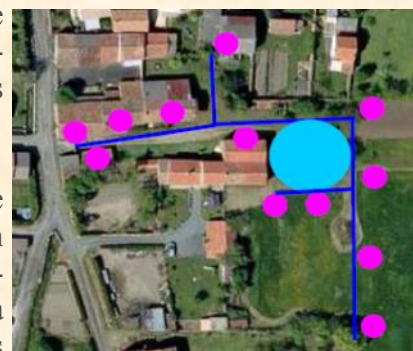
Projet Eco-quartier

Tout quartier naissant de nos jours se doit d'anticiper ses dépenses énergétiques. L'éco quartier des Mottes disposera d'une charte engageant ses habitants dans une démarche respectueuse de la biodiversité. La collectivité montre l'exemple en initiant un dispositif de chauffage à ressource renouvelable. Le service Energie de l'Agence Territoriale de Jonzac, sollicité, nous apporte des éléments spécifiques aux aspects thermiques et énergétiques sur ce projet : concevoir des bâtiments performants et produire de la chaleur grâce à la solution de la boucle tempérée.

Ainsi nous apporterons une solution énergétique aux utilisateurs en recourant à une source d'énergie locale et renouvelable. Afin de se garantir de la ressource et de sa disponibilité en débit, une étude hydrogéologique va être réalisée. Ne soyez donc pas surpris de

voir des forages s'y réaliser. Nous devons ainsi confirmer les données de l'atlas des potentialités géothermiques du département.

Cette technique consiste à créer un réseau de distribution de l'eau de la nappe vers tous les



bâtiments raccordés, récupérer l'énergie contenue dans les nappes d'eau souterraine. C'est pourquoi pour ce type de projet, 2 forages sont réalisés : 1 pour le prélèvement servant à la production de chaleur et 1 pour le rejet dans la nappe.

Groupe musée

Journée citoyenne



Sous l'impulsion du conseil municipal, une journée citoyenne a été proposée le samedi 21 avril à 9h. Ce fut l'occasion pour les habitants de la commune petits et grands de se mobiliser bénévolement pour effectuer des travaux sur le chantier de la maison, 3 route

de Saint Félix, acquise récemment par la municipalité.

Elagage de grosses branches, arrachage de ronces, tronçonnage de la grosse poutre vermoulue, déblaiement de gravats, tuiles, ferrailles, de gros travaux qui se sont passés dans la bonne humeur et qui se sont achevés autour d'une table bien garnie.

L'idée de cette journée citoyenne qui devrait se renouveler le 30 juin à 15H00 est de permettre à tout habitant volontaire de donner quelques heures gratuites de son temps pour la réalisation d'un projet commun profitable à tous les Bernaysiennes et Bernaysiens.

Ici, en l'occurrence, le projet de la création d'un musée vivant avec l'objectif d'en faire un lieu de rencontre, de convivialité et de mémoire collective.

Des habitants de la commune nous ont suggéré également d'organiser d'autres journées citoyennes pour le fleurissement des trottoirs, l'embellissement des cimetières, le nettoyage et la remise en peinture des grilles des Monuments aux morts.

La municipalité est prête à favoriser et à aider toute initiative individuelle, associative qui contribue à améliorer notre cadre de vie dans un esprit d'échange et de partage.

N.B. : A l'initiative de l'Association de la Chasse, une matinée citoyenne a été proposée pour ramasser les débris qui traînent dans la forêt afin de favoriser la préservation de notre environnement.

Nous visons dans l'urgence la mise hors d'eau du bâtiment, notamment de la forge. Puis très rapidement, un groupe sera constitué afin d'élaborer peu à peu un projet concret. Nous disposons déjà de beaucoup de matière, dons, trouvailles, objets à l'inventaire de la commune. Mais créer un musée relève de plusieurs dynamiques, que souhaitons-nous y montrer, de quelle manière, avec quelle mise en scène ? Comment organiser l'espace, le mettre en valeur ? De nombreuses questions qui généreront débats et concertations. Nous serons accompagnés dans notre démarche par le service PATRIMOINE de la Communauté de communes.

TAXE ...TAXE ...GEMAPI ...

autrement dit « Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations », nommée par certains la taxe « inondation ».

Les évolutions de la loi contraignent les communautés de communes, et donc Vals de Saintonge Communauté à prendre en charge cette Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations en lieu et place des petits syndicats traditionnels. Un énorme chantier dont le financement est également prévu par les textes : une taxe payée par chaque foyer ! Jusqu'alors, seul le syndicat de « la Trézence et de la Soie » nous concernait et la collectivité, représentée au sein du Conseil d'Administration par Mmes Lesade et Dubois, réglait une cotisation. Mais, petit... et donc sans grande capacité à entretenir nos cours d'eau.

Maintenant la donne a changé et nous pourrons même bénéficier des conseils d'un professionnel, le technicien de rivière ; La fusion (c'est à la mode) de plusieurs petits syndicats du bassin versant de la Boutonne en un seul plus puissant apporte des moyens financiers conséquents et laisse entrevoir une meilleure qualité dans l'exercice de ses missions. Nous allons d'ores et déjà faire appel à ses compétences pour la régulation du niveau de la Trézence qui génère souvent des quiproquos, et l'entretien du cours d'eau traversant la Bournigale, toujours envahi par les herbes dont nous ne réussissons pas à nous débarrasser.

4 missions obligatoires

- 1° L'aménagement du bassin versant de la Boutonne ou d'une fraction du bassin hydrographique,
- 2° L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, plans d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, ou à ce plan d'eau,

5° La défense contre les inondations et contre la mer

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

2 missions facultatives



Bassin versant de la Boutonne

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS					
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunales	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	3296		3296	3296	
Valeur locative moyennée	2496		2618	2496	
* Général à la base	%		%		
A B * Personne(s) à charge					
T - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		19 %		
E - Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		24 %		
M * Spécial à la base	%		%		
E N T S * Spécial handicapé	%		%		

Dorénavant, la nouvelle petite ligne sur votre feuille d'imposition intitulée GEMAPI ne vous sera plus étrangère !

Communauté de Communes



Relais Assistantes Maternelles et Parents (RAMP)

Courant du mois de **mai**, Vals de Saintonge Communauté a ouvert les portes d'un **4^e Relais Assistantes Maternelles et Parents (RAMP)** sur le territoire de **Loulay**.

La responsable de ce nouveau service, Angélique CORRE, vous accueillera en **ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30** les :

- Lundis à Loulay
- Mardis à Aulnay
- Jeudis à Vervant
- **Vendredis à Bernay Saint-Martin, salle des associations.**

Des **accueils sur rendez-vous** se tiendront à **Loulay**, 47 rue de Saint-Jean et dans les locaux du **centre de loisirs d'Aulnay**.

Ce nouveau RAMP était un outil attendu, source d'équité sur le territoire. En effet, il renforce sur notre secteur le maillage des services liés à la Petite-Enfance existant jusqu'alors en Vals de Saintonge avec les RAMP de Matha, Saint-Jean d'Angély et Saint-Savinien.

Les RAMP permettent également d'accompagner les parents recherchant un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans. Les responsables des structures ont la capacité de fournir la liste des assistants maternels des communes concernées et également de répondre aux questions concernant l'embauche, de la signature à la rupture du contrat.

Thèmes d'animation pour le mois de juin



Thème : 7 jours pour bouger :

« Au fil de l'eau »

Sport, bien-être et santé (Sur inscription)

Lundi 11 juin	Ancienne école de Paillé	9h30-11h30
Mardi 12 juin	Aire de loisirs de Grandjean	9h30-11h30
Mercredi 13 juin	Parc de Loulay	9h30 - 11h30
Jeudi 14 juin	Aire de repos du parvet Haimps	9h30-11h30
Vendredi 15 juin	Parc de Landes	9h30-11h30
Dimanche 17 juin	Clôture de la semaine 7 jours pour bouger avec de nombreuses activités au plan d'eau de Saint-Jean d'Angely et un espace pour les tous-petits de 11h à 21h.	

Thème : Petits papiers

Lundi 18 juin	Pas d'atelier	RAMP FERME
Mardi 19 juin	Aulnay de Saintonge	9h30-11h30
Jeudi 21 juin	Vervant	9h30-11h30
Vendredi 22 juin	Bernay-Saint-Martin	9h30-11h30

Thème : Musique

Lundi 25 juin	Loulay	9h30-11h30
Mardi 26 juin	Aulnay de Saintonge	9h30-11h30
Jeudi 28 juin	Vervant	9h30-11h30
Vendredi 29 juin	Bernay-Saint-Martin	9h30-11h30

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du RAMP le plus près de chez vous !

05 46 33 38 66 - 06 08 92 98 48

N'oubliez pas !!!

La Commission Communale d'Actions Sociales de Bernay-Saint-Martin est toujours active !

Le **CCAS** aide les foyers rencontrant des difficultés récurrentes ou passagères dans le large contexte de l'action sociale locale. Elle exerce une mission de solidarité. A ce titre, elle développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les administrés.

Présidée par le maire de la commune, elle est constituée paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.

Nous intervenons dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (notamment, aide alimentaire), aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap....

Nous apportons notre soutien technique et financier, et accompagnons les personnes dans la constitution de leur dossier :

CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) CMU, CMUC, aide complémentaire santé...

MDPH (maison départementale des personnes handicapées), carte invalidité, allocation adulte handicapé...

CAF (caisse d'allocations familiales), allocation logement, APL....Allocation de Solidarité Spécifique...

Élaboration de courriers

Dans le cadre de l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune nous apportons : secours d'urgence, colis alimentaires, accompagnement personnalisé, espace d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes qui souhaitent être informées sur les aides et dispositifs existants pour améliorer leur vie quotidienne ou qui ont besoin d'un simple conseil.

Les membres du CCAS sur votre commune :

Membres élus

Christine Dubois
Claudine Frappé
Delphine Penot
Annie Pointot Rivière

Membres nommés

Chantal Deville
Suzette Joubert
André Simon
Gisèle Tharreau

Les travaux de la commission de révision du Plan Local d'Urbanisme vont changer de focal. Si nous avons jusqu'alors avancé sur la définition des cartes de densification, nous allons évoquer maintenant la deuxième partie du sigle, le développement durable.

- Le respect de la trame verte et bleue Régionale et du Schéma Régional de Cohérence Écologique

Le PLU permet la préservation d'espaces à fort intérêt écologique, réservoirs de biodiversité et corridors écologiques : boisements, prairies, linéaires de haies, zones humides, milieu hydrographique.

RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

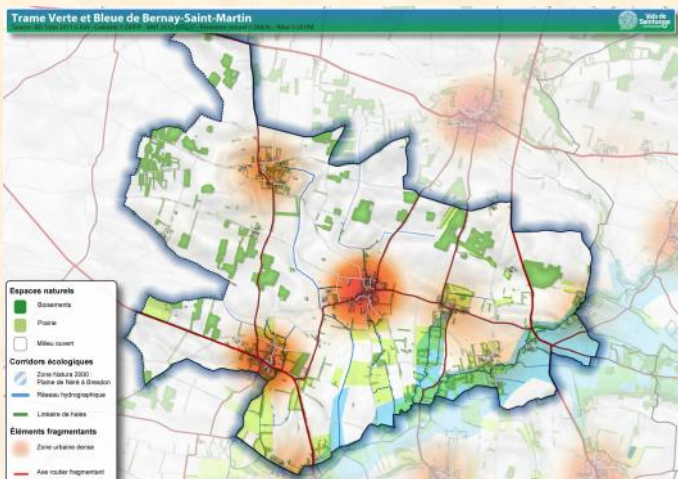
CORRIDORS ECOLOGIQUES

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ces corridors peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers. Ils comprennent les espaces naturels ou semi-naturels ainsi que les formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les réservoirs de biodiversité, et les couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau.

COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Les zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité constituent des réservoirs de biodiversité et/ou des corridors écologiques.

L'inventaire des zones humides réalisé sur la commune nous guidera efficacement.



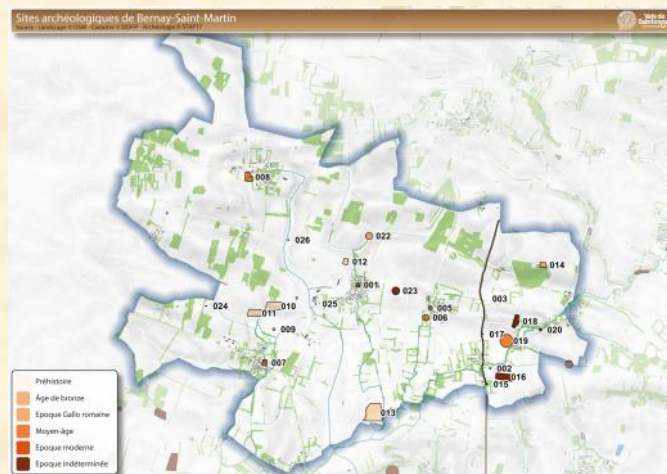
- La préservation du patrimoine remarquable et des sites archéologiques

La richesse de notre patrimoine tant naturel qu'historique sera non seulement protégée, mais surtout valorisée. Des signalétiques, plaques informatives, pupitres, fléchages, jalonnent des itinéraires de découverte. La commission ayant travaillé sur ce thème sera force de proposition.



- La mobilité douce

Assurer la possibilité de se déplacer, enfants et adultes, sur des voies protégées, d'un village à



l'autre, à pieds, en vélo. La réflexion est ouverte, les alternatives existent et il est opportun de se saisir des possibilités offertes aux collectivités dans le cadre de la révision de leur PLU. C'est une remise à plat de l'organisation interne de la commune à laquelle chacun peut participer en faisant connaître sa vision des choses.



Magnifique fontaine de Marnay inscrite à l'inventaire du patrimoine communal



LES DRONES APPRECIENT LE CIEL BERNAYSIEN, MAIS...

L'utilisation en extérieur d'un drone, même de petite taille, est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'Aviation Civile.

Ces engins volants sont de plus en plus prisés par les jeunes (et moins jeunes !) pilotes. Leur nombre croissant évoluant dans l'espace aérien pose question : Quelle réglementation s'applique dans nos villages ? Parmi les 10 règles primordiales instaurées par le Ministère de l'écologie et du développement durable, certaines nous concernent bien.

A respecter lorsque vous pilotez un drone

- On ne survole pas des personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses, elles peuvent blesser en cas de panne !
- On respecte la hauteur de vol maximum ! Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur ...
- On ne vole jamais de nuit.
- On garde toujours son drone en vue.
- On respecte la vie privée des autres, et c'est valable pour les drones caméra même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins ! L'intrusion, voire le voyeurisme, peuvent conduire devant le juge !
- Il est interdit de diffuser les prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
- On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par notre drone.

Et en cas de doute on se renseigne !

Les jeunes de la commune au Futuroscope

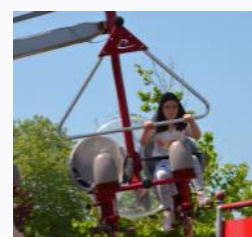
Le Conseil Municipal des Jeunes a cette année travaillé à l'organisation de sorties et loisirs à destination des jeunes de la commune. Le programme est arrivé dans toutes les boîtes aux lettres. La dernière sortie, au Futuroscope a réuni une vingtaine de personnes dont 4 accompagnateurs.

C'est donc par une très chaude journée que, partis vers 8h00 le matin, nous avons profité des attractions et animations de ce célèbre site; Je ne vous cacherai pas que votre serviteur a fréquemment fermé les yeux pour



ne pas affronter les péripéties que son estomac n'aurait pas supporté ! Répartis en trois groupes selon les affinités et goûts de chacun nous nous sommes retrouvés pour partager un pique-nique bien mérité : Les files d'attente n'ont pas freiné l'engouement de la troupe...

C'est avec plaisir que nous avons vu nos jeunes friands de jeux mécaniques et donc acceptant de lâcher les écrans géants !!



Cérémonies du 8 mai

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2018

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans conditions. La "Liberté" triomphait de la barbarie, mettant fin à toutes les exactions commises par ceux qui rêvaient d'imposer à l'Europe une idéologie totalitaire.

Au jour anniversaire de cette victoire, souvenons-nous et rendons hommage à nos morts, à tous ces soldats de la Métropole, d'Outre-mer, des Forces Alliées, dont le sacrifice sur les différents théâtres d'opérations a permis cette victoire qui rétablissait la "Paix" et rendait à la France son indépendance.

Honorons la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atrocité de la Seconde Guerre mondiale ; les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir.

Associés également à ce jour anniversaire, la mémoire de Jean MOULIN, premier Président du Conseil National de la Résistance constitué à l'initiative du Général De GAULLE. Parvenu à unifier tous les mouvements de la Résistance française, Jean MOULIN en présidait la première réunion, à Paris, le 27 mai 1943. Arrêté le 21 juin à Caluire-et-Cuire dans la banlieue de Lyon, torturé, il mourut le 8 juillet lors de son transfert vers l'Allemagne. Le général DE GAULLE lui rendra hommage en ces termes : "Pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, il a su mourir héroïquement pour Elle".

En cette journée où les Françaises et les Français se souviennent et ont conscience que la Paix et les valeurs humanistes qui sont les leurs sont particulièrement fragiles, ils regrettent que les espoirs nés de cette victoire historique du 8 Mai 1945 soient batifolés, le monde connaissant encore aujourd'hui, des situations de guerre, de violence et de haine.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), invite donc chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à œuvrer pour un monde de Fraternité, de Solidarité et de Paix.

Vive la République !
Vive la France !



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRES DE LA MINISTRE DES ARMÉES 8 MAI 2018

En ce jour, nous rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, combattants de 1940, Français libres qui n'ont jamais cessé le combat, Résistants de l'intérieur ayant héroïquement rejoint la lutte, soldats de l'Armée d'Afrique couverts de gloire, combattants rassemblés pour libérer notre terre opprimée et poursuivre le combat au-delà du Rhin et des Alpes, à tous, nous exprimons notre gratitude et notre admiration. A la suite du Général de Gaulle, ils ont relevé notre honneur et permis à la France d'être à la table des vainqueurs. Leur épopée est entrée pour toujours dans l'Histoire. Nous n'oublions pas que, dans le Pacifique, la guerre se poursuivait encore plusieurs mois avec son cortège de souffrances.

Nous sommes également rassemblés pour exprimer notre indéfectible gratitude à nos alliés, Venues du Royaume-Uni et du Commonwealth, des Etats-Unis, d'Union soviétique et de tant d'autres nations d'Europe et du monde, nous n'oublions pas les sacrifices qu'ils ont consentis. Ensemble, au prix d'innombrables souffrances, ils sont sortis victorieux du combat décisif pour la liberté, pour l'honneur, pour la dignité des hommes.

Souvenons-nous de toutes celles et de tous ceux qui périrent, anéantis par la folie criminelle des nazis : victimes de l'extermination, des persécutions et de l'oppression, déportés, fusillés, massacrés, internés, martyrs d'une idéologie barbare.

Nous sommes rassemblés pour témoigner notre solidarité à toutes celles et à tous ceux dont la vie fut à jamais marquée par les dramatiques conséquences de cette guerre impitoyable : prisonniers de guerre soumis à une douloureuse captivité, requis pour le service du travail obligatoire et réfractaires, populations annexées, déplacées, brutalisées. Nous pensons aux veuves et aux orphelins, aux blessés, à toutes les victimes civiles.

La victoire des nations alliées, le 8 mai 1945, a consacré la victoire de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme. L'idéologie criminelle et raciste était vaincue.

Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit collaborationniste. Dès le 18 juin 1940, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel et humaniste de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.



RM TRAITEMENT PREVENTION

06.38.89.72.69

rmtraitementprevention@yahoo.com



L.S. RECUPERATION

*Enlèvement d'Epaves - Fers & Métaux
Débaras de Maisons*

L.S. OCCASION

Vente-Achat - Matériel Agricole

06.65.61.07.05 - 05.46.24.04.07

Sébastien BESSONNET
apiculteur récoltant
La Planche

17 330 BERNAY SAINT MARTIN
tel : 05 46 26 70 84

contact@lafermedes3soleils.fr

situation Nord = 46,06568°, Ouest = 0,57797

06-21-72-62-19

**Agencement
Delmi 17**

DELANNOY Michaël
Plaquiste enduiseur / Menuisier poseur
Agencier et peintre d'intérieur

Qualité et passion sont notre devise

27B Rue du Maréchal d'Aubeterre
LD SAINT MARTIN DE LA COUDRE
17330 BERNAY SAINT MARTIN

07-51-61-26-48

deltamiky@gmail.com

Les forges du Millaud



- Ferronnerie d'art
- Serrurerie
- Métallerie
- Sablage métallisation

06.88.59.44.67

La Gourmande

Food Truck



Eric Bidallier
Spécialiste du Burger

lagourmande.eatbu.com Facebook : La Gourmande
lagourmandel7380@gmail.com

07 81 28 23 06

Les Ecuries de Flamtélo



- Pension équine
- Pension vacances
- Demi pension
- Valorisation
- Balade à poney en main
- Cours d'éthologie à pied
- Problèmes comportementaux
- Location carrière 30*60 en sable

Murielle

06.10.08.10.31

2 rue des mottes

17330 Bernay Saint Martin

Page Facebook : Les Ecuries de Flamtélo



Genty Hypnothérapie

Hypnothérapie
Osthéo Thérapie Tissulaire Réflexe
Formation PNL (Programmation Neuro Linguistique)

Adresse
4 Grande Rue
17 330 BERNAY-SAINT-MARTIN

Site internet
www.genty-hypnotherapie.fr

Adresse email
contact@genty-hypnotherapie.fr

Pour me contacter :

05 49 59 99 00

Alain Mascaró

Photographe auteur
Prises de vues aériennes



https://alainmascaro.myportfolio.com/
mascaro.alain@gmail.com

f Alain Mascaró Photo etc

06 61 70 85 48

VALLEE NICOLE TAPISSERIE



Nicole VALLEE

4 rue du Maréchal d'Aubeterre
17330 Bernay Saint Martin

05 46 26 77 82

vnt17@orange.fr

Marion MOINDREAU

Ostéopathe D.O.

09.81.23.72.51

06.98.49.78.83

40 Grande Rue
17330 Bernay-Saint-Martin



Rodolphe CHAMPROUX

06 45 34 86 95
rod.mpp@outlook.fr

M P P

Za la Gare
17330 BERNAY SAINT MARTIN

Faire Part de naissance à BERNAY SAINT-MARTIN

A l'initiative de l'association « **Bien Vivre à Bernay Saint-Martin** », un groupe de résidents de la commune a découvert en octobre 2016 l'or rouge, cette épice venue du Moyen Orient avec le retour des Croisés, en se rendant sur la safranière de Joël MERCIER, installé à SAINT-MARTIN DE LA COUDRE depuis 2015, puis en participant à l'émondage, opération délicate consistant à prélever sur la fleur fraîchement cueillie le précieux pistil constitué de trois stigmates mis aussitôt à sécher pour devenir quelques mois plus tard **le safran** : ingrédient majeur de la cuisine des chefs et de tous les gourmets attentifs aux saveurs subtiles apportées aux plats.



Non content d'embellir la cuisine des grands soirs, Joël a imaginé aussi ce que le safran pourrait apporter à nos palais avides de plaisir en créant un apéritif jaune lumineux, élixir de gaité, destiné à procurer une chaleur infinie à nos papilles avant de passer à table.

Qu'il soit pur, accompagné de bulles de Crémant, de Champagne ou en long-drink dans un grand verre de boisson gazeuse, le plaisir est intense, prolongé, passionné...

Ainsi est né le « **Safranello de Saintonge** », héritier local de l'élevage du vin, du cognac et de la culture de plantes minutieusement sélectionnées, sous l'œil bienveillant de l'équipe municipale de BERNAY SAINT-MARTIN.

Pôle santé...Bernay

Vous y trouverez le cabinet
des infirmiers
M. Barotin Philippe
Mme Kapustik Lydie
Mme Nau Michèle

05 46 33 97 56

Pôle santé...Bernay

Une ostéopathe
Mme Marion Moindreau
09 81 23 72 51

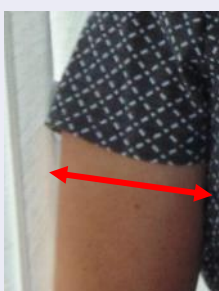


Pôle santé...Bernay

Une hypnothérapeute
Mme Genty Zineb
05 49 59 99 00

Perte de poids,
dépendances,
douleurs,
mieux être.....
À Bernay,
l'hypnose,
on n'ose !

Petit Clin d'Œil !



31,2 cm.
La suite au
prochain nu-
méro.

projet inutile et inesthétique
uniquement envisagé pour gonfler
les biops de Mme le Maire

ASSEMBLEE GENERALE ACCA

COMPTE RENDU du dimanche 3 juin 2018.

C'est le dimanche 3 juin qu'une trentaine de personnes représentant la moitié des chasseurs se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle. Après un rapide rappel de l'ordre du jour, la réunion a débuté par l'adoption des comptes rendus des assemblées générales extraordinaires et ordinaires de l'année dernière.

Le bilan de cette dernière saison apparaissant plutôt médiocre d'un point de vue cynégétique. En effet, seule la moitié des animaux lâchés dans la nature a été prélevée pour ce qui est faisans ou perdreaux. Le résultat étant tout aussi mauvais pour le lièvre, qui pourtant depuis quelques années laissait entrevoir des jours meilleurs. Afin de préserver la ressource, avons fermé la chasse de cette espèce, suite à un premier bilan, au bout de trois jours de chasse, et seulement quarante sept animaux ont été prélevés, avançant des de couverts, des lièvre recherchant nus.



à un achat de gibier.

soit moins de la moitié que ces dernières saisons. La fédération pertes par maladie, mais aucun cadavre n'a été retrouvé. L'absence terres nues, peuvent aussi être une raison du décantonnement, le abri dans de la végétation plutôt que sur des sols désespérément

D'un point de vue financier, nous avons un déficit de 215.00 euros dû bier non budgétisé afin de compenser la fermeture anticipée du

Les comptages hivernaux ayant fait apparaître une baisse significative des populations de lièvres et de chevreuils, pour la saison prochaine, nous avons donc prévus de chasser le lièvre cinq dimanches, avec la possibilité de par chasseur, et nous n'avons demandé que douze braccette année.



ne prélever que deux animaux celets chevreuil contre vingt

Cette remarque du président de la fédération semble résumer la situation : »Le modèle agricole place à la biodiversité tant végétale qu'animale est le ciétés communales montrent en majorité leurs limites du petit gibier sédentaire à plume principalement qui male, esprit de corps, moyens financiers et une véricasse. Vu sous ces angles, le tableau est plutôt

ration nationale des chasseurs intensif qui ne laisse guère de problème numéro un. Les soquant à la capacité de gestion nécessite une implication maximale approche écologique de la sombre, on a touché le fond. »

Impression confortée par l'absence significative de réponse à l'envoi d'une démarche en vue de plantations si un deuxième parc éolien devait voir le jour, alors que ces compensations peuvent être intéressantes sinon opportunes.

Une réserve de chasse est mise en place entre la route de Ligueuil et le chemin descendant du Chêne vert afin que la parcelle achetée par l'ACCA joue bien son rôle, tout en évitant les querelles mesquines.

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur pour ce qui est du montant de l'adhésion ou des jours de chasse.

Des remerciements sont adressés à la vingtaine de personnes qui ont participé à la journée campagne propre, et ont collecté une quinzaine de sacs de déchets avant un casse croute amical.

Signalons également qu'aucune déclaration de dégâts lièvre sur tournesol n'a été enregistrée cette année, confirmant sans doute, les diverses études qui démontrent que ces dégâts ne représentent que 5% des dégradations sur cette culture, alors que les colombidés, corbeaux, corneilles y sont pour 75 %.

Enfin, rendez vous est donné, comme ces dernières années à tous les chasseurs, le samedi précédant l'ouverture de la chasse pour la remise en place de la signalétique des réserves, avant que ne soit servi un apéritif.



Des instituteurs de notre commune à l'honneur

Gustave Gabet et Georges Gillard
M. et Mme Chenin et Claude Laveau

Purs produits de notre Saintonge, ils ont eu des centaines de milliers de lecteurs au cours de ce XXème siècle. En effet, les élèves des écoles de notre pays ainsi que leurs maîtres sont très nombreux à avoir utilisé la « méthode GABET - GILLARD », éditée par la maison Hachette.

Gustave Clovis GABET est né le 9 octobre 1876 dans la commune de **Bernay**, de **MERLET Marie Thérèse** épouse de **Clovis Jean GABET**.

Georges GILLARD est lui originaire de **Saint Savinien**. Tous deux se sont connus à l'École Normale de La Rochelle.

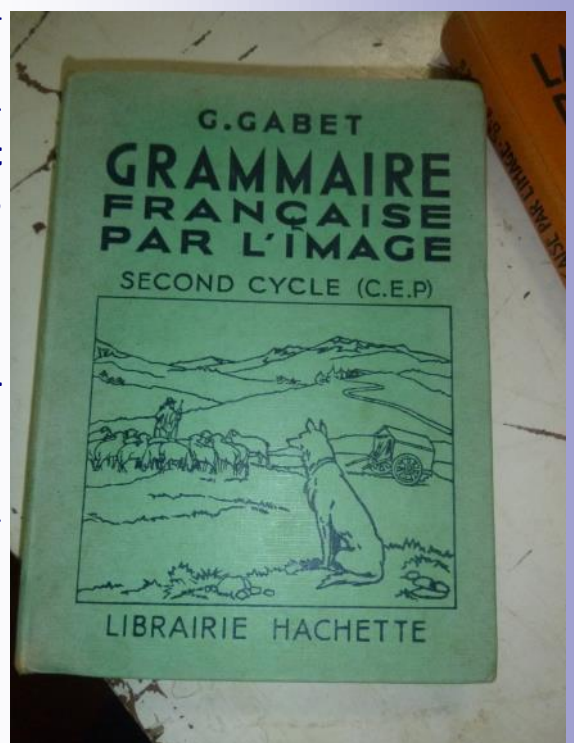
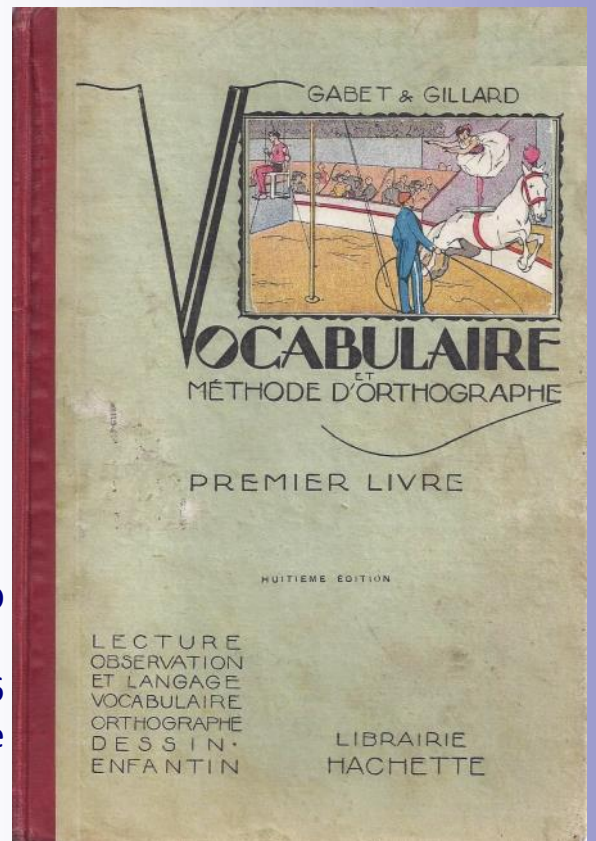
Georges GILLARD devint **inspecteur de l'enseignement primaire** ; Nos deux auteurs ont souvent fait appel à des extraits d'auteurs de chez nous, **LOTI** et **FROMENTIN**.

Pendant la guerre 1939-1945, GABET se réfugia à **Saint Félix**, village voisin où il produit seul « une grammaire française par l'image ».

Monsieur et madame **CHENIN**, enseignaient alors à **Bernay-Saint-Martin** et furent sollicités pour fournir des exemples d'exercices qui furent intégrés dans un livre de grammaire, livre de l'élève et livre du maître pour les corrigés.

Monsieur Claude LAVEAU, instituteur de **Courant** fut également sollicité.

Tout cela émergea grâce aux recherches de Monsieur Jacques **PERRUCHON** qui s'intéressa tant à l'histoire locale.



Un regard

Je suis assise à cette table depuis plus d'une heure. Ces personnes passant devant mes yeux, embaume mon cœur d'une joie de vivre qui m'est inconnue. La mélodie des instruments me redonne vie tel le vent ravivant les braises mourantes. Une personne se lève, le temps paraît s'être arrêté, je ne l'avais même pas remarquée dans la salle, sans doute parce que je ne lui attribuais aucun caractère assez attrayant pour l'avoir vue.

Elle se dirige vers les musiciens, le temps a repris son cours, je tourne la tête comme si elle n'était toujours pas assez importante pour que je maintienne mon regard. Quelques minutes plus tard me semblant être des éternités, tout mon corps se met à frissonner, une voix s'est alliée au son du violon.

Cette voix est si puissante. Me retournant je découvre cette femme que j'ai aperçue plus tôt. J'ai l'impression qu'elle refoule depuis des années cette force immense au plus profond de son cœur, qu'elle en a peur, elle est si fragile, comme si à chaque mot qu'elle prononçait elle allait se briser. J'ai peur pour elle.

Quelques minutes plus tôt, je ne lui portais pas grande importance et, maintenant, j'ai peur pour elle. Vous rendez vous compte du regard méprisant que j'ai pu avoir sur cette personne alors que maintenant elle apparaît comme un ange tomber du ciel exprimant secrètement tout ce qu'elle a vécu dans sa vie sur cette petite scène ? Tout le monde l'admire et je m'en veux. En regardant cet homme, proposant à une femme laissée de côté de danser avec lui, je m'en veux. S'est-il une seule seconde demander ce que les gens penseraient de lui en proposant à cette femme une danse. Non, loin de là ses pensées.

J'habite dans une grande ville, se nommant Paris, la plupart d'entre vous la connaît je suppose. Dans cette grande ville, on n'aurait jamais eu le cran d'aller devant des personnes pour mêler sa voie à celle des instruments. Voulez-vous savoir pourquoi ? Car quoique nous fassions, nous avons peur du regard des gens.

Alors devant toute cette joie qui m'entoure, je suis désarmée, je n'ai mot sur mes sentiments, sur tout ce qui se passe ici. J'ai des discussions bien plus intéressantes avec des personnes que je ne connais pas. Tous ces gens sont gentils, je n'ai pas d'autre mot assez grand pour les décrire, ce qu'ils disent viennent de leurs cœurs et je le sais. Je suis assise à cette table depuis plus d'une heure et j'ai l'impression d'en avoir appris plus sur l'humanité que dans toute ma petite vie à Paris.

Maëlle Tolini.

Si vous ou votre entourage avez l'âme d'un écrivain, l'envie d'écrire, cette page vous est réservée, n'hésitez pas à nous envoyer vos nouvelles, poésies,

La fête des voisins dans notre commune



Breuilles

Comme le veut la tradition en Charente-Maritime, la fête a commencé avec une bonne demi-heure de retard voire plus!!!!

Une ambiance de découverte des nouveaux habitants et tout de suite ça « embraye » sur bécane, moteur, paramoteur, jardinage, recette de cagouilles, course d'ORNI Avec petits plats et grands plats, bien arrosés, et un très bon Pineau des Charentes fait maison.

La soirée s'est terminée dans l'envie de se retrouver chez l'un ou l'autre sans attendre La prochaine fête des voisins...



C'est chouette la fête !

Bernay

Que de chance au niveau météo pour la fête des voisins à BERNAY le samedi 02 juin en soirée !!! Très sympathique ! Dommage nous aurions aimé être davantage mais espérons faire mieux l'an prochain !

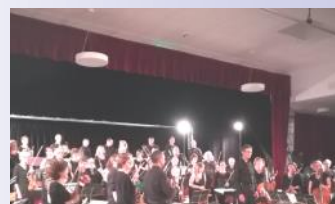
D'autres fêtes des voisins sont prévues : La Planche, Malvau, Marnay, Sauvaget le 24 juin ainsi que « Le chêne vert ».

Saint Martin de la Coudre n'a pas encore défini la date, mais c'est sûr l'ambiance sera de mise comme d'habitude.



Programme culturel 2018

Après quelques mois de pause, le programme culturel de la commune s'est ouvert avec la magnifique proposition de **l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge, « Les grands airs symphoniques »** le samedi 26 mai.



EUROCHESTRIES 2018 - l'Ensemble des solistes de l'Université de Tallinn (Estonie). Samedi 4 août, 21h00

Organisé à l'église Saint-Nazaire par Cap Saintonge, un concert sera animé par l'Ensemble des solistes de l'Université de Tallinn (Estonie). Deux clarinettes, deux flûtistes, un hautbois et un basson, tous membres de l'Orchestre Symphonique de ce même établissement prestigieux. Ils se sont réunis pour participer aux Eurochestreries 2018 et, malgré leur jeunesse, ont déjà une longue expérience musicale et un talent reconnu. Se succéderont duos, trios, quatuors, quintettes et sextuors, des œuvres de compositeurs modernes estoniens, mais aussi, notamment, un « divertimento » de Mozart, des « Danses roumaines » de Bartok et des extraits des « Quatre Saisons » de Vivaldi. Tarif : 10 euros ; 5 euros pour les jeunes de 6 à 12 ans ; gratuit pour les moins de 6 ans. Réservation possible auprès des bureaux de Saintonge Dorée (Tél : 05 46 32 65 43).



Machine Tchekhov Dimanche 24 juin 18h30

par l'atelier théâtre des 3C Théâtre

2 courtes comédies en un acte de Tchekhov :

L'ours, La demande en mariage, et 3 nouvelles : Le tragédien, La fable, Les méfaits du tabac

Tchekhov, grand dramaturge de la Russie du 19ème nous dépeint les déboires d'une veuve explorée recevant un homme mal léché aux allures d'ours, tandis qu'une demande en mariage se fait dans le voisinage, mais pas en si bonne et due forme. Quelques verstes plus loin se tient une conférence sur les méfaits du tabac, sous le regard vigilant d'un homme à tout faire vivant une vie de tragédien malgré lui. Une Russie burlesque, miroir de l'homme dans l'ennui de sa vie, mais pas pour nous déplaire.



La Désireuse Dimanche 26 août à 17 h

Quand le couple défaille, quand l'amour se retire, Micheline Doucineau, dite La Désireuse vient avec les secrets d'antan et ceux que son imagination invente, réparer la déchirure et redonner du cœur à vivre.

Cette pièce, écrite et interprétée par Agnès Brion, met en lumière une femme qui a pour folle et unique ambition de faire vivre ou renaître le désir dans les foyers de son canton.

Ce personnage chaleureux raconte avec tendresse mais aussi une forte dose de malice les variations du désir amoureux. Micheline Doucineau livre son point de vue et n'hésite pas, pour appuyer son propos, à mettre son propre couple et ceux du village sous les projecteurs.

Du Théâtre de La vieille grille à Paris, aux festivals d'Aurillac et d'Avignon, en passant par de multiples salles des fêtes de campagne...depuis 2005, Agnès Brion a joué plus de 200 fois.

En appartement, en salle ou en extérieur, un spectacle « tous terrains » : situations cocasses, anecdotes plus vraies que nature, La désireuse est non seulement troublante de vérité mais elle est drôle.



« Les Forfanteries » Dimanche 16 septembre 17h

Pièce d'Olivier Coyette présentée par le Théâtre en chantier de Saintes, mise en scène de Agnès Brion

C'est une parodie réussie des excès et travers de l'univers de théâtre. Forfanteries traverse le monde du théâtre en une succession de scènes courtes et variées : deux comédiens répétant une scène de maître et valet, une tragédienne et ses envolées lyriques, un groupe d'acteurs discutant d'art, un commentateur sportif suivant en direct une représentation, un metteur en scène monologuant...



Programme culturel 2018

Nom de Dieu 7 octobre 2018 à 17h

Rencontre entre une clown et Dieu
Ecrit et interprété par Agnès Brion

Elle s'appelle Céleste. Elle voudrait marcher sur les eaux.

Elle aime les prodiges, les exploits, les grands amours au cinéma...
mais elle pointe à Pôle emploi.

Elle trouve que Dieu n'a pas très bien réussi son affaire...

Céleste, personnage clownesque, pose un regard désemparé sur le capharnaüm terrestre... Elle appelle la Bible, Dieu et tous ses Saints à la rescousse sans pour autant venir à bout de sa quête de sens.



The Brit 60's Explosion

Dimanche 4 novembre 2018 à 17h

Spectacle de 2 h (2 x 45 mn + entracte)

Une promenade dans le passé à la naissance de la musique pop.

Le groupe est formé de musiciens britanniques qui affectionnent particulièrement cette musique. Ils ont tous choisi d'habiter en Nouvelle Aquitaine.

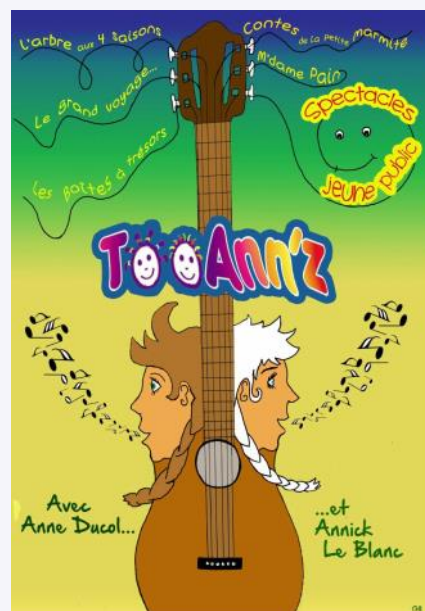


L'arbre aux 4 saisons »

Dimanche 16 décembre 2018 à 18H

Spectacle avec La Compagnie TooAnn'z (Annick Le Blanc, Anne Fadeuilhe Ducol, Dominique Le Targa-révisseur et Gilles Braud - aide régisseur)

« **L'arbre aux quatre saisons** » : Anne et Anik rencontrent un arbre qui porte sur lui les 4 saisons de l'année, voilà qui est original ! L'une après l'autre, chaque saison se dévoile, apportant avec elle son lot de découvertes : des animaux (marionnettes), la chaleur, la pluie ou la neige.... La fête de Noël, et aussi le rire, la tendresse et l'amitié... Ainsi que quelques surprises ! Un spectacle interactif musical, drôle et coloré, pour chanter la magie des 4 saisons, du printemps à l'hiver.



Programme culturel 2019

Swing d'O – Jazz manouche Dimanche 13 janvier 2019, 17h

Formation Jazz manouche

Deux guitares, une contrebasse et un violon pour des reprises d'un swing brillant inspiré du maître du jazz manouche : Django Reinhardt. Mais aussi des compositions originales faites de rythmes entraînants ou mélancoliques, un répertoire jeune et réjouissant.



Sur la corde d'Eros

Dimanche 10 février 17h

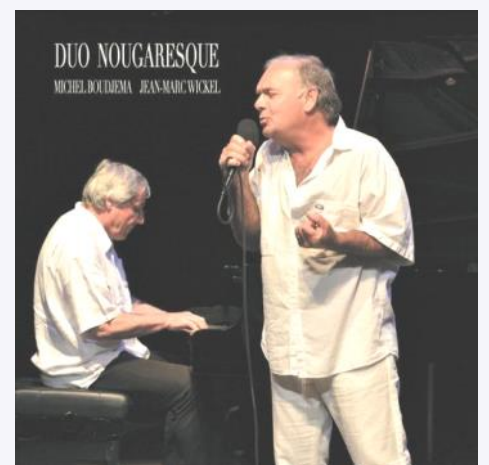
Un spectacle théâtralisé en musique de contes pour adultes avec Magali Zsigmond à la harpe et Justine Devin au conte. Quand la corde du désir se met à vibrer, Magali et Justine l'écou- tent et lui répondent chacune à sa manière. Magali laisse ses doigts filer d'une corde à l'autre de ses harpes et Justine raconte, histoire de mettre en mots les contes nus...des premiers frissons aux brûlantes ardeurs, de l'abandon voluptueux aux assauts dévot- rants... Quelques chansons viennent ponctuer les récits. La conte- use et la musicienne vous emmènent avec finesse dans l'univers de l'énergie sexuelle aussi riche que nos imaginations. "



DUO NOUGARESQUE Piano chant

Dimanche 10 mars 2019, 17h

Jean-marc Wickel & Michel Boudjema rendent un vibrant hommage à Claude Nougaro qu'ils interprètent avec une grande émotion. Quand la passion pour la chanson fran- çaise se mêle au swing pointu d'un piano Jazz...un duo talentueux qui sait faire briller les sublimes chansons d'un poète et parolier hors pair.



« Yuko Hirota en concert »

14 avril 2019 à 17h à l'église Saint-Nazaire de Bernay.

Yuko Hirota, pianiste-compositrice, Née à Tokyo, Yuko Hirota a don- né de nombreux récitals au Japon, en Suisse et en France tout en enseignant le piano à la Schola Cantorum de Paris. Maîtrisant le ré- pertoire classique, ses compositeurs préférés restent Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Chopin, Franck, Debussy, et son maître, Hiltbrand.



HORizontalement

- A Accélérateur quelquefois
- B Croisement
- C Maghrebin français. Orientation.
- D Balcon vitré. Poissons rouges.
- E Accompagne un tic quelquefois. Abréviation champêtre..
- F Patrie d' Ulysse. Métal
- G Conteste. Union Européenne. Excédent d' exploitation.
- H Dont les angles sont égaux.
- I A la mer ou sur la toile. Refuge.
- J Savonnera.

VERTICALEMENT

- 1 Actrices médiocres.
- 2 D' une raideur solennelle.
- 3 Séducteurs.
- 4 A point. Servent à égoutter les bouteilles.
- 5 Grecque. Peignit.
- 6 Entourée d' eau. Singe femelle.
- 7 Personne illustre. Mot comique.
- 8 Sodium. Débute une série. Autre anglais.
- 9 Ogre. Acquiescer.
- 10 Direction. S' inquiéta.

DIVERTISSEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C					■			■		■
D						■				
E				■					■	
F								■		
G				■			■			
H										
I					■					
J	■									

SOLUTION BULLETIN N°12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	W	A	T	E	R	I	N	G	U	E
B	O	R	I	G	I	N	A	L	E	S
C	R	A	T	I	O	N	■	I	L	S
D	D	■	I	D	■	■	I	S	E	E
E	S	A	L	E	R	O	N	S	■	N
F	W	I	L	S	O	N	■	E	■	T
G	O	R	E	■	E	G	A	R	A	I
H	R	■	R	E	■	L	I	A	N	E
I	T	V	A	■	V	E	N	I	E	L
J	H	A	S	E	■	T	E	T	E	S

Escargots à la charentaise

Pour 100 escargots vivants

Faire dégorger dans l'eau et gros sel

Frotter les coquilles

Hachis d'ail (1 tête d'ail entière)

1 bon bouquet de persil

Beurre et huile en quantité importante

4 à 5 tomates

250 g de chair saucisses

Sel-Poivre

Cuisson

Faire revenir beurre et huile + persil haché + ail

Mettre les 4 tomates pelées coupées en morceaux

Faire revenir 250 g de chair à saucisses

1 petit piment ou poivre de Cayenne

Quand le tout est bien revenu, y mettre les escargots vivants, faire cuire 1 heure en remuant très souvent (les escargots doivent sortir tout seuls et entiers)

Recette du grand-père à Philippe

**R
E
C
E
T
T
E**

RANDONNEES VTT ET MARCHE



DIMANCHE 22 JUILLET 2018

Départ mairie de Bernay Saint Martin

Inscriptions de 8h à 9h30 5€

VTT : 20 à 48 km

Marches : 9 à 15 km

Mousse, grillades Terre et Mer à l'arrivée

Renseignements : 06 56 84 41 93 – 06 62 42 86 30

Gratuit pour les -12 ans

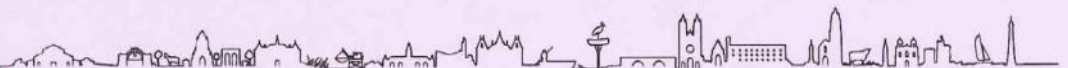
Facebook : vtt bernay saint martin



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Banque Assurances
Immobilier

Imprimerie Crédit Agricole ne pas jeter sur la voie publique





NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.